

AVENANT N°5

**A LA CONVENTION PLURI-ANNUELLE
DU PROJET DE RENOVATION URBAINE
DU GRAND PROJET DE VILLE DE ROUEN
SUR LES QUARTIERS de la ZUS La sablière Grammont
et de la ZUS Hauts de Rouen : Le Châtelet - La Lombardie
Les Sapins - La Grand Mare**

ARTICLE 1 : PARTIES A L'AVENANT	3
ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DE LA CONVENTION INITIALE.....	5
ARTICLE 3 : MODIFICATIONS SUCCESSIVES	5
ARTICLE 4 : OBJET DE L'AVENANT.....	6
ARTICLE 5 : MODIFICATIONS DE LA CONVENTION INITIALE.....	8
ARTICLE 6 : DATE D'EFFET ET MESURE D'ORDRE	47
ARTICLE 7 : ANNEXES	48

PROJET

Article 1 : Parties à l'avenant

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine, établissement Public Industriel et Commercial de l'Etat, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 453 678 252 , dont le siège est à Paris (6e), 69 bis rue de Vaugirard, 75 006 Paris,
Ci- après dénommée l'ANRU ou l'Agence,
Représentée par son directeur général

ET,

La Ville de Rouen, représentée par son Maire, ci-après dénommée le porteur de projet,

ET,

L'Etat, représenté par le Préfet du département de la Seine-Maritime,

ET ,

Le GIP/GPV de Rouen, représenté par son Président,

ET :

La Région Haute-Normandie, représentée par son Président,

ET,

Le Département de Seine-Maritime, représentée par son Président,

ET,

La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par son Directeur Régional,

ET,

L'Association Foncière logement, représentée par son Président, ci-après désignée Foncière logement,

Les bailleurs sociaux maîtres d'ouvrage :

L'OPAC Rouen Habitat, représenté par son Directeur Général,

L'OPAC de Seine-Maritime (Habitat 76), représentée par son Directeur Général,

La SA HLM Immobilière Basse Seine, représentée par son Directeur Général,

La Société HLM Plaine Normande, représentée par son Directeur Général,

La Société HLM LOGISEINE, représenté par le Président du Directoire,

La SA HLM le Foyer du Toit Familial, représenté par son Directeur Général,

La SA HLM Seine Manche Immobilière (LOGEAL), représentée par son Président Directeur Général.

ET,

Les autres maîtres d'ouvrage

La SEM ROUEN SEINE AMENAGEMENT, représenté par son Directeur Général

ET,

Les sociétés

APPOLONIA, représentant de la Société Civile Immobilière ROUEN LE CHATELET, représentée par son Directeur Général,

ICADE PROMOTION LOGEMENT, représentée par le Directeur de son agence Promotion Logement de Normandie,

NEXITY, représentant de la Société Civile Immobilière ROUEN PLANTAGENET, représentée par son Directeur d'Agence régionale,

INVESTIR IMMOBILIER, représentée par son Gérant ,

CONSTRUCTA PROMOTION, représentant de la Société ROUEN RIVE GAUCHE, représentée par son Directeur régional.

NACARAT, représentée par son Directeur

LE CFA ROUEN HOCKEY ELITE, représentée par son Directeur

Les parties ont convenu de ce qui suit :

PROJET

Article 2 : Identification de la convention initiale

Convention pluri-annuelle du projet de rénovation urbaine du Grand Projet de Ville (GPV) de ROUEN sur les quartiers de la ZUS La sablière Grammont et de la ZUS Le Plateau Haut de Rouen : Châtelet - La Lombardie - Les Sapins - La grand Mare, signée à Paris le 8 Mars 2005.

Article 3 : Modifications successives

N° de l'avenant	Date signature avenant	Nature de l'avenant	Nature des modifications
1	3/11/2005	Intégrant l'avenant 1 simplifié	avenant n°1 autorisant la signature d'avenants simplifiés et avenant simplifié n°1 autorisant le changement de maîtrise d'ouvrage sur 4 opérations économiques
2 et 3	18/12/2006	Avenants simplifiés	autorisant le changement de maîtrise d'ouvrage sur des opérations d'aménagement et d'équipements
4	15/02/2008	Avenant simplifié	autorisant la prolongation de la durée de la conduite de projet par le GIP jusqu'au 31 décembre 2009 afin de permettre son financement par l'ANRU en 2008 et 2009
5	2/12/2008	Avenant simplifié	autorisant le changement de famille et de MO (de la ville vers RSA) de 2 opérations ainsi que l'affectation d'un solde d'une opération à une des 2 opérations du dit avenant.
	29/05/2009	Avenant plan de relance	Concernes les opérations suivantes : programme d'accession (50 logts avec prime ANRU) sur les Hauts de Rouen - Châtelet à MO : SCI Rouen le Châtelet)
2	6/07/2009	Avenant appelé national	Réorientation du programme du GPV et des fondamentaux du PRU
6	8/02/2010	Avenant simplifié	autorisant IBS à transférer 10 logements PLUS de l'opération « complément Résidentialisation Esclangon Sud » sur une opération hors site Zac Aubette Martainville
7	23/03/2010	Avenant simplifié	autorisant LOGISEINE à supprimer 2 opérations hors site (zac Luciline /12 PLUS CD-16 PLUS) et Saint Filleul/24 PLUS) et à créer une nouvelle opération en reconstitution de l'offre PLUS CD et PLUS « Rue d'Elbeuf d'une capacité de 55 logements », intégrant 3 PLAI
8	23/03/2010	Avenant simplifié	autorisant IBS à créer 2 opérations « résidentialisation îlot Esclandon Nord » et « résidentialisation îlot Esclandon Sud » en substitution des 2 opérations « résidentialisation Niepce - Mièlès » et « bâtiment Esclandon » suivant une nouvelle répartition financière mais à contribution égale de la part ANRU.
9	29/07/2010	Avenant local après CEFI	Prorogeant la durée de la convention jusqu'au 8 mars 2011 et autorisant la modification de l'échéancier et/ou du programme de certaines opérations.
3	11/07/2011	Avenant local après CEFI	Modification du programme du PRU avec ajout de la démolition de l'immeuble Jules Adeline (150 logements) et la reconstitution de son offre (111 LLS sur site, 39 LLS hors site) à maîtrise d'ouvrage Rouen Habitat ainsi que des modifications ne remettant pas en cause les fondamentaux. Prorogation du délai de la convention jusqu'au 31 décembre 2012.
4	06/12/2012	Avenant local après CEFI	Modification du programme du PRU sur la Grand Mare (secteur des Lods), la prorogation de la durée de la convention jusqu'au 31/12/2013, des ajustements techniques et financiers et la possibilité de reporter deux opérations au-delà du délai de la convention.

NB : Le doublon dans la numérotation des avenants est lié à la numérotation des avenants simplifiés signés localement dès la signature de l'avenant n°1. La numérotation des avenants simplifiés va de 1 à 8. L'avenant n°9, ne remettant pas en cause les fondamentaux du PRU et signé localement, suit chronologiquement la numérotation des avenants simplifiés. Ensuite, l'avenant qui a suivi (N°3), modifiant le programme et les fondamentaux du PRU acté dans l'avenant n°2, a repris une numérotation agrémentée à partir du dernier avenant national n°2.

Article 4 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet :

Le financement de l'opération d'aménagement des secteurs Rameau 2 et 3 , à la Grand Mare.

Suite aux décisions annoncées par l'Etat, la Ville et Immobilière Basse Seine (IBS) de démolir 280 logements soit 14 immeubles « verre et acier », l'opération de réaménagement de l'emprise des anciens immeubles a été travaillée conjointement entre les deux maîtres d'ouvrages que sont IBS, pour les constructions de logements et la ville de Rouen, pour l'aménagement des espaces publics.

Pour rappel, seule l'opération d'aménagement est intégrée à la convention ANRU et fait l'objet d'un financement partenarial proposé dans le cadre du présent avenant n°5.

Ainsi l'ANRU décide le redéploiement d'économies de la part ANRU des opérations avancées, soldées ou différées, (opération « Halle du marché ») en vue de fiabiliser le plan de financement de l'opération « Aménagement suite démolition des Lods secteur IBS ».

De même, la Région Haute Normandie décide d'augmenter sa subvention sur la ligne opération « Aménagement suite démolition des Lods secteur IBS » à hauteur de 1 155 959 €. Ce montant correspond au solde non consommé des opérations de la convention.

Le Département de Seine Maritime décide, quant à lui, d'octroyer une subvention exceptionnelle sur cette opération à hauteur de 280 122 €.

Le report d'une opération au-delà de la convention

Comme convenu dans le cadre de l'avenant n°4, les économies de la participation de l'agence issues des soldes ou de modifications (DAS modificatives) n'ont permis de financer les besoins de l'opération «aménagement suite démolition des Lods secteur IBS » (participation de l'agence calculée sur la base d'un taux de subvention sur déficit de 50 % de l'opération) , qu'en différant, hors programme ANRU, au-delà de la convention l'opération « Halle place du marché » dans son intégralité.

Dans le cadre du présent avenant, la participation ANRU pour cette opération a été intégralement redéployée sur l'opération d' « aménagement suite démolition des Lods secteur IBS »

La modification de l'opération « Le Verrier Newton » et la création de l'opération « Le Verrier Newton 2^{ème} tranche »

Cette opération s'est vue scindée en deux phases opérationnelles afin de répondre au mieux aux contraintes de desserte des opérations de résidentialisation adjacentes (Résidentialisation Galilée Nord et Sud - Rouen Habitat).

Aussi, la scission de cette opération est proposée, induisant la création d'une nouvelle opération « Aménagement Le Verrier Newton 2^{ème} phase » et l'adaptation des plans de financement.

Le changement de maîtrise d'ouvrage de deux opérations :

1. Le changement de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de diversification Grammont en attribuant les primes d'accession à la propriété à NACARAT pour son opération sur l'îlot 73 a.

2. Le changement de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de « transformation du plot 18 à la Grand Mare », au profit du CFA Rouen Hockey Elite pour son projet de restructuration et création de son centre de formation aux métiers du sport.

Le transfert de famille d'une opération

L'opération Plot Malraux Nord était initialement intégrée à la famille « 10-Aménagement des espaces commerciaux et artisanaux ». Hors, son objectif et sa mission correspondent plutôt à la famille « 09-Equipements et locaux associatifs » (Cyberbase, local jeunes...)

La création d'une ligne « mission d'assistance à l'élaboration du PSL »

La Ville souhaite s'engager dans la réalisation d'un PSL en vue de préparer la future contractualisation. Elle souhaite pour cela mobiliser des moyens pour mener à bien ce projet.

Des ajustements techniques et financiers

Pour poursuivre la mise en oeuvre du projet conventionné, il convient de procéder à des modifications d'échéanciers, des créations, des ajustements ou des suppressions d'opérations, des changements de maîtrise d'ouvrages concernant les opérations suivantes.

- Démolition bâtiment CROS
- Démolition bâtiment DULLIN
- Démolition partielle bâtiment Esclangon
- Démolition bâtiment D'INDY
- Aménagement du secteur de démolition Grammont
- Grammont îlot 81 2^{ème} tranche
- Grammont îlot 72
- Chatelet Square
- Chatelet CIAD
- Hors site Croix d'Yonville
- Rue Malherbe
- Grand Mare Verdi Giraudoux
- Rue d'Elbeuf
- Hors site rue du Mail
- Chatelet Dunant Sud Huysmans
- Hors site ZAC Aubette Martainville
- Hors site Louis Poterat
- Rue Lamauve
- Rue aux Anglais
- Hors site Avenue Jean Rondeaux
- Réhabilitation PERRIN
- Réhabilitation NIEPCE MELIES
- Bâtiment ESCLANGON
- Réhabilitation Musiciens Couperin : LULLY WAGNER
- Lods : Amélioration de la qualité de service
- Résidentialisation îlot ESCLANGON NIEPCE MELIES
- Complément Lods : amélioration qualité de service
- Résidentialisation VERDI opéra Sud
- Parc Grammont
- Aménagement Square Camus
- Réaménagement des espaces publics TEOR
- Acquisition - démolition pour viabilisation équipement activités économiques
- Rue Secteur Marcel LODS
- Aménagement des espaces publics VERDI opéra Sud
- Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière
- Aménagement des secteurs de démolition – Grand Mare –tranches suivantes
- Aménagement des secteurs de démolition Chatelet
- Aménagement des secteurs de démolition Lombardie
- Aménagement arrière du bâtiment des archives et entrée du Parc Grammont
- Traitement paysager V20
- Aménagement des centres commerciaux Chatelet-Lombardie : Chatelet
- Reprise de voirie limite Bihorel – Chatelet

- Aménagement des espaces paysagers Chatelet
- Amélioration du réseau viaire – rues Est-Ouest Lombardie
- Aménagement du mail historique Nord Sud
- Aménagement des centres commerciaux Chatelet-Lombardie : Lombardie
- Parc des Hauts de Rouen – aménagement du pôle sportif
- Aménagement suite démolition des Lods secteur IBS
- Aménagement secteur Le VERRIER – NEWTON
- Aménagement secteur Le VERRIER – NEWTON – 2^{ème} phase
- Réalisation d'un Cyberspace
- Pôle social au Chatelet
- Crèche M PAYENVILLE – accueil enfants handicapés
- FISAC 1^{ère} Tranche – centre d'activités de la Lombardie
- Halle place du marché
- Transformation du plot 18 à la Grand Mare
- 3 plots Malraux – nouveaux locaux commerciaux – Plot Nord
- Restructuration centre commercial de la Grand Mare et relocalisation des commerces
- Restructuration du centre de formation de la Poste
- 3 plots Malraux – nouveaux locaux commerciaux – Plot Sud
- Diversification Grammont
- Mission d'urbaniste phase opérationnelle 2009-2010 Grammont
- Mission d'urbaniste phase opérationnelle 2007-2008 2009-Grand Mare
- Mission assistance à l'élaboration du PSL

La dérogation concernant les délais d'engagement et de paiement de certaines opérations

Article 5 : Modifications de la convention initiale

La convention mentionnée à l'article 2 du présent avenant et modifiée par les avenants successifs listés à l'article 3 du présent avenant est modifiée dans les conditions ci-après :

Article 5.1 : Le préambule de la convention est inchangée.

Article 5.2 : L'article 1 du titre II de la convention – « le contenu du projet urbain » – est modifié comme suit :

« Le projet qui sert de base à la conclusion du présent avenant est celui examiné le xx/xx/2013 par le Comité d'Engagement Fiche d'Impact (CEFI). »

Confortement du principe d'aménagement des secteurs des Lods quartier de la Grand Mare – Démolition Reconstruction – Aménagement

L'évolution du quartier de la Grand Mare annoncé et acté dans le cadre de l'avenant n°4 à la convention ANRU, a vu ses objectifs se préciser.

Sur les sites Rameau 2 et 3, les permis de construire et permis d'aménager ont été accordés courant octobre 2013

Le nombre de logements à reconstruire a été fixé à 140 (114 PLUS et 26 PLAI) répartis en 100 logements individuels et 40 intermédiaires localisés sur les deux îlots.

Les plannings d'interventions sont calés entre les deux maîtres d'ouvrages : les constructions débiteront sur le site Rameau 2 à partir de la fin d'année 2013 et sur Rameau 3 à partir de mi 2014 pour des livraisons échelonnées à partir de mi 2015.

(voir annexe 2 – Plans d'aménagement des secteurs Rameau 2 et 3).

En complément des constructions sur site, IBS prévoit également la construction de 140 logements hors site.

Actuellement, trois opérations prévisionnelles ont été identifiées :

site	Nombre total de logements	répartition		
		PLAI	PLUS	PLS <i>(non intégrés)</i>
Rue Lafayette	32	6	26	5
ZAC Luciline – îlot G	11	3	8	3
ZAC Luciline – îlot F	17	3	14	2
Autres opérations	80	9	71	

L'ensemble des opérations de reconstruction sur site et hors site prévues par IBS a fait l'objet d'une convention fixant les interventions techniques et financières des partenaires (Etat, CREA, IBS, Ville de Rouen) signée le 24 septembre 2013.

Concernant le site Rameau 1, plusieurs projets émergent :

Les quatre immeubles Lods appartenant à IBS (80 logements) prévus en réhabilitation (IBS), font l'objet d'expertises menées par trois inspecteurs généraux (Développement Durable, Intérieur, Culture désignés par l'État). Les conclusions n'ont pas été rendues à ce jour.

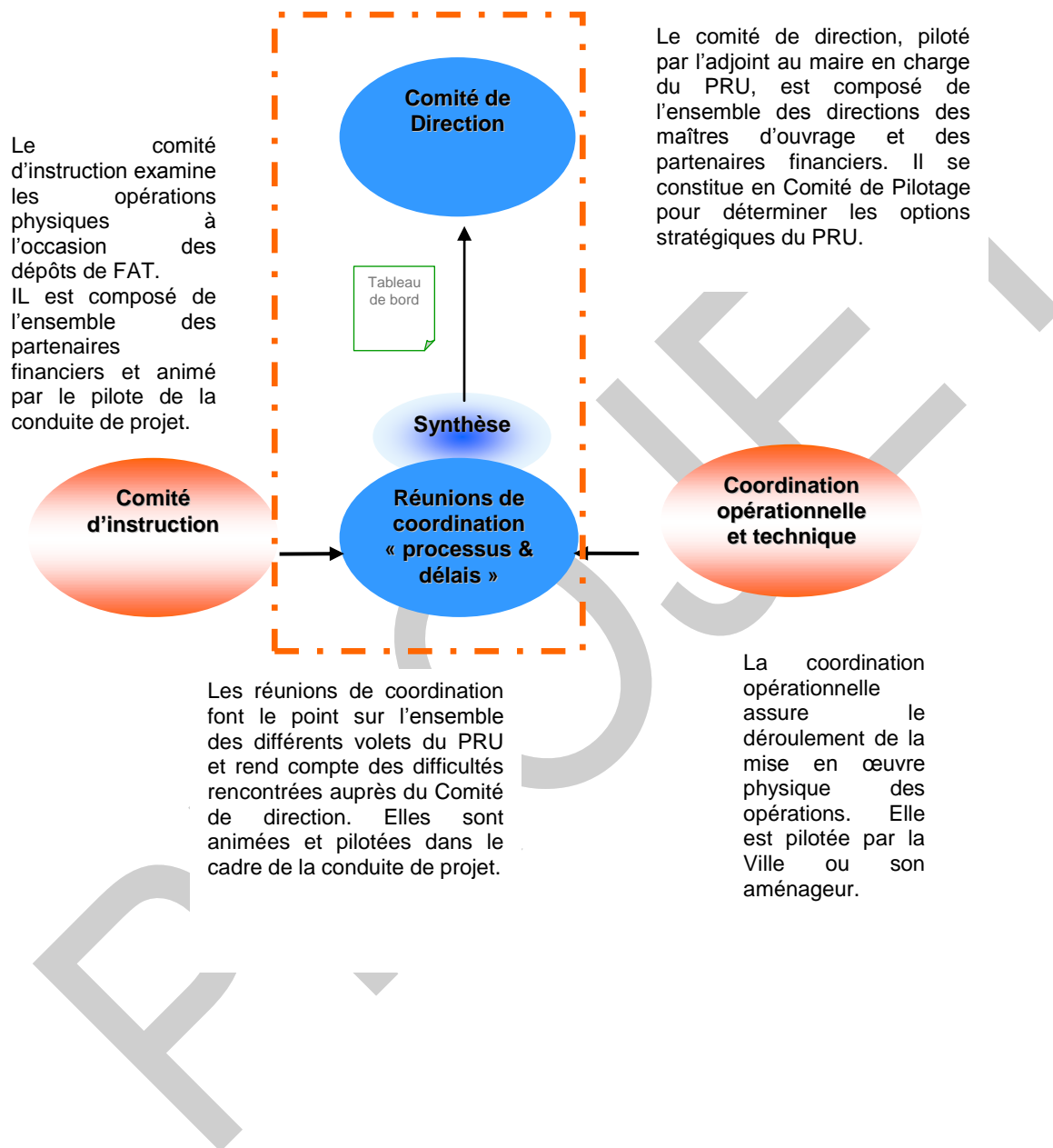
Les plots 4, 5 et 6 ont été démolis fin 2012 par Rouen Seine aménagement et la parcelle ainsi libérée est destinée à la construction d'un centre de formation d'apprentis dont le projet de concrétise. L'objectif fixé par la Chambres des Métiers et de l'Artisanat de Seine Maritime est une ouverture pour la rentrée 2016.

Le CFA Rouen Hockey Elite (RHE), propriétaire du plot 17 souhaite engager un projet d'extension et de diversification de ses activités sur le site Rameau 1 en développant un centre de formation aux métiers du sport.

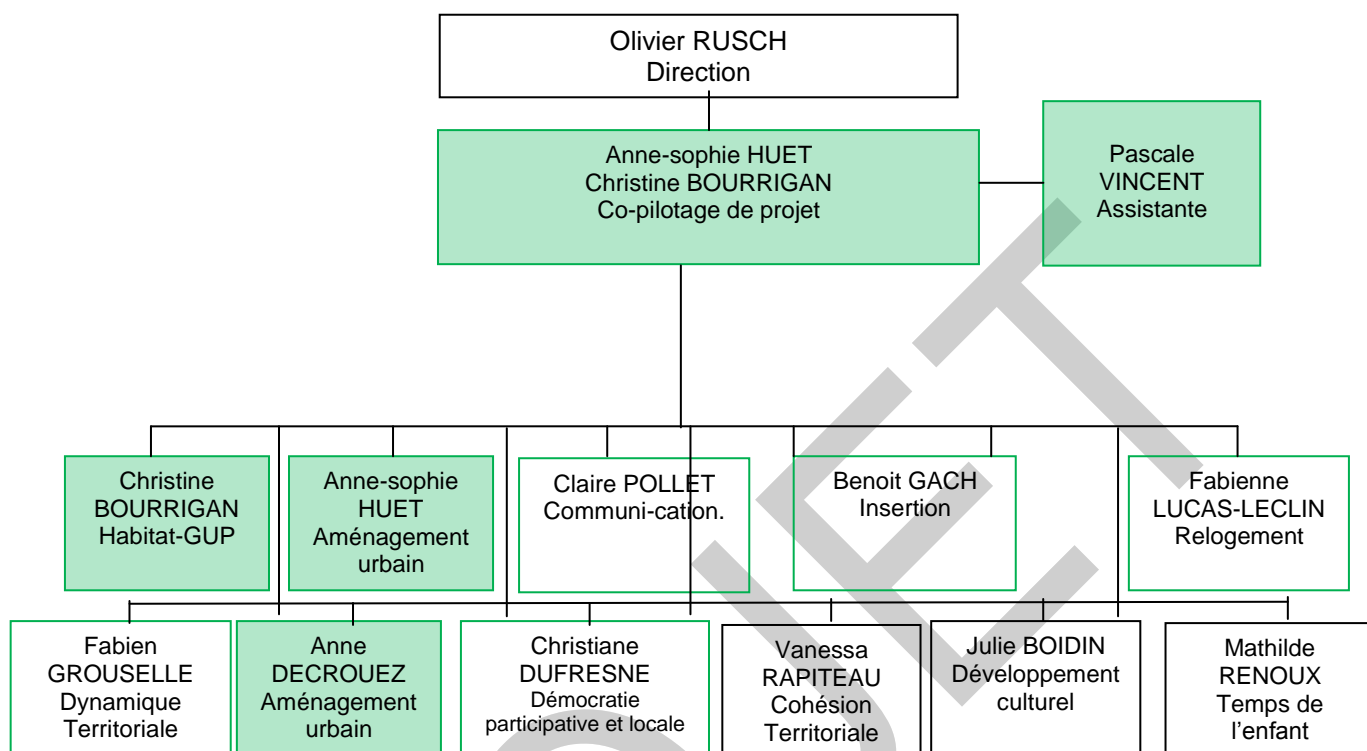
Article 5.3: Les sous-articles de l'article 2 du titre II de la convention – « L'organisation de la conduite du projet d'ensemble »

L'organisation de la conduite de projet est confirmée tel que décrite dans l'avenant n°4

Pour rappel, le dispositif de coordination pilotage du PRU tel que défini à l'occasion de l'avenant N°2 est maintenu selon le schéma suivant :



Afin de mener les opérations au terme du nouveau délai soit au 31 décembre 2013, la conduite de projet est prolongée et l'équipe dédiée confirmée avec quelques modifications :



Par ailleurs, la perspective de réalisation d'un Plan Stratégique Local a conduit le porteur de projet à se positionner en faveur d'une mission la réalisation des bilans et la synthèse rédactionnelle des éléments du Plan Stratégique Local.

Article 5.4 : Les sous-articles de l'article 3 du titre II de la convention – « La concertation et l'information sur le projet » – inchangé.

Article 5.5 : Les sous-articles de l'article 4 du titre III de la convention – « Les opérations approuvés par l'ANRU » – sont modifiés comme suit :

Légende des tableaux des opérations : Seules les opérations nouvelles, les opérations supprimées ou faisant l'objet de modifications suite à un nouveau découpage programmatique ou à un changement de maîtrise d'ouvrage par exemple sont ici rapportées (**Les opérations nouvelles apparaissent en bleu**, **les opérations supprimées en vert** et **les modifiées en rouge**). Ainsi, les opérations inchangées (en noir dans le tableau financier de l'annexe 2) ne sont pas listées dans le projet d'avenant.

Article 5.6 : L'article 4.1 du titre II de la convention – «Intervention de l'ANRU sur l'ingénierie de projet» – est modifié comme suit :

Pour rappel, tableau de financement de l'équipe projet

	%ETP	Ville	ANRU
Chefs de projet (2 postes à 50%) (ASH+CB)	100%	50%	50%
Chargé de coordination de la gestion urbaine de proximité (CB)	50%	50%	50%
Chargé de coordination relogement (FLL)	20%	50%	50%
Chargé de mission Insertion (BG)	20%	50%	50%
Chargé de mission concertation communication (CP)	20%	50%	50%
Chargé de mission projets aménagement (ASH)	50%	50%	50%
Assistance (PV)	100%	50%	50%
Chargé de projet aménagement urbain (AD)	100%	50%	50%
Chargé de mission Développement activités économiques (FG)	20%	50%	50%
Chargé de mission concertation (CD)	20%	50%	50%
Politique de la ville volet social	Lien entre volet social et volet urbain		0
Développement culturel	Lien entre volet social et volet urbain		0
Temps de l'enfant	Lien entre volet social et volet urbain		0

Mode de financement :

Le taux de subvention de l'agence est de 50% de l'assiette subventionnable pour une assiette de subvention d'un montant maximum de 300 000 euros, le complément étant financé par la Ville.

Concernant les opérations physiques :

- L'opération «**Missions urbanistes phase opérationnelle – 2009-2010-Grammont**» est modifiée. Cette mission est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 6 490 euros de subvention ANRU.

- L'opération «**Missions urbanistes phase opérationnelle – 2008-Grammont**» est modifiée.

Cette mission est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 29 266 euros de subvention ANRU.

- L'opération «**Plan Stratégique Local**» est créée.

Cette mission est intégrée au présent avenant afin de lancer au plus vite la démarche d'élaboration du PSL, le montant de participation de l'ANRU s'élève à 40 000 €.

Lignes initiales

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE DE FINANCEMEN	Ville	Autre	ANRU	Démarrage		Durée
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle - 2009-2010 -Grammont</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	40 248	20 124	0	20 124	2009	1	4
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle - année 2007-2008-2009 - Grand Mare</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	295 987	147 994	0	147 993	2007	1	6

Lignes modifiées

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE DE FINANCEMEN	Ville	Autre	ANRU	Démarrage	Durée
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle - 2009-2010 -Grammont</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	27 267	13 634	0	13 634	2009	1 10
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle - année 2007-2008-2009 - Grand Mare</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	237 454	118 727	0	118 727	2007	1 14
<i>Plan Stratégique Local</i>	COMMUNE DE ROUEN	80 000	8 000	32 000	40 000	2013	2 4

L'article 4.2 du titre II de la convention – «4-2 L'intervention de l'ANRU dans le champ du logement locatif à caractère social » – est modifié comme suit :

Démolition de logements sociaux

- L'opération « Démolition Jules Adeline » est modifiée quant à l'intégration des dépenses dans la demande de financement.

Lors de l'intégration de l'opération dans la convention ANRU, dans le cadre de l'avenant n°3, seules les dépenses liées à la MOUS pouvaient bénéficier de la participation de l'ANRU.

Dans le cadre du présent avenant n°5, l'ANRU précise que sa participation portera sur l'ensemble des dépenses de l'opération.

- L'opération « Démolition bâtiment CROS » est modifiée.

Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 477 621 euros de subvention ANRU.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Avt 4 Démolition bâtiment CROS(Châtelet II : 100 logements)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	1 427 961	0	0	0	59 014	272 393	1 096 554	2006	1 2
<i>Avt 5 Démolition bâtiment CROS(Châtelet II : 100 logements)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	950 261	0	0	0	58 935	272 393	618 933	2006	1 2

- L'opération « Démolition bâtiment DULLIN » est modifiée.

Cette opération a vu son plan de financement évoluer et les surcouts opérationnels ont été intégrés au cout d'opération. Les montants de subventions n'ont pas été modifiés.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Avt 4 Démolition bâtiment DULLIN</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	880 439	0	0	0	86 245	94 500	699 694	2003	2 12
<i>Avt 5 Démolition bâtiment DULLIN</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	948 097	0	0	0	153 903	94 500	699 694	2003	2 12

•L'opération « Démolition partielle bâtiment ESCLANGON » est modifiée.
 Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 69 252 euros de subvention ANRU.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Démolition partielle bâtiment Esclangon	IMMOBILIERE BASSE SEINE	775 253	0	0	0	21 642	0	753 611	2007	1	5
Avt 5	Démolition partielle bâtiment Esclangon	IMMOBILIERE BASSE SEINE	709 531	0	0	0	25 172	0	684 359	2007	1	5

•L'opération « Démolition bâtiment D'INDY » est modifiée.
 Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 65 285 euros de subvention ANRU.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Démolition bâtiment d'Indy	IMMOBILIERE BASSE SEINE	909 693	0	0	0	7 119	0	902 574	2006	2	14
Avt 5	Démolition bâtiment d'Indy	IMMOBILIERE BASSE SEINE	855 209	0	0	0	17 920	0	837 289	2006	2	14

•L'opération « Aménagement du secteur de démolition Grammont » est modifiée :
 La participation de la Région est soldée avec une économie de 12 186 €. Cette économie est due à la durée de l'opération qui n'a pas permis de justifier la totalité des coûts dans les délais impartis

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Aménagement du secteur de démolition Grammont	COMMUNE DE ROUEN	6 476 459	737 250	1 008 066	1 003 112	0	0	3 728 031	2005	2	12
Avt 5	Aménagement du secteur de démolition Grammont	COMMUNE DE ROUEN	6 476 459	744 482	1 008 066	995 880	0	0	3 728 031	2005	2	12

L'ensemble des participations ANRU non consommées ont été intégralement redéployées sur l'opération d'aménagement du secteur des Lods soit 612 158 € pour la famille démolition.

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations de création de logements sociaux
 Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Démolition bâtiment CROS(Châtelet II : 100 logements)	IMMOBILIERE BASSE SEINE	1 427 961	0	0	0	59 014	272 393	1 096 554	2006	1	2
Démolition bâtiment DULLIN démolition partielle bâtiment ESCLANGON (Châtelet II)	IMMOBILIERE BASSE SEINE	880 439	0	0	0	86 245	94 500	699 694	2003	2	12

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Démolition partielle bâtiment Esclangon</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	775 253	0	0	0	21 642	0	753 611	2007	1	5
<i>Démolition bâtiment d'Indy</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	909 693	0	0	0	7 119	0	902 574	2006	2	14
<i>Aménagement du secteur de démolition Grammont</i>	COMMUNE DE ROUEN	6 476 459	737 250	1 008 066	1 003 112	0	0	3 728 031	2005	2	12

Lignes modifiées :

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Démolition bâtiment CROS (Châtelet II : 100 logements)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	950 261	0	0	0	58 935	272 393	618 933	2006	1	2
<i>Démolition bâtiment DULLIN démolition partielle bâtiment ESCLANGON (Châtelet II)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	948 097	0	0	0	153 903	94 500	699 694	2003	2	12
<i>Démolition partielle bâtiment Esclangon</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	709 531	0	0	0	25 172	0	684 359	2007	1	5
<i>Démolition bâtiment d'Indy</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	855 209	0	0	0	17 920	0	837 289	2006	2	14
<i>Aménagement du secteur de démolition Grammont</i>	COMMUNE DE ROUEN	6 476 459	744 482	1 008 066	995 880	0	0	3 728 031	2005	2	12

Reconstitution de l'offre locative sociale démolie et du parc privé social de fait dont la démolition est financée par l'ANRU : production de l'offre locative sociale (PLAI, PLUS, PLUS-CD, résidence sociale)

Globalement, la reconstitution de l'offre locative sociale ne varie pas par rapport à l'avenant n°4. Les seules modifications sont liées aux recalages des coûts d'opération et/ ou des calendriers.

- L'opération « Grammont îlot 81 2^{ème} tranche » est modifiée.
Le plan de financement inscrit dans la maquette est ajusté afin que le montant de subvention ANRU corresponde à la FAT de clôture.
Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 4 euros de subvention ANRU

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Grammont Ilot 81 2ème tranche (36 PLUS + 2 PLAI)</i>	LE FOYER DU TOIT FAMILIAL	4 285 262	370 000	30 238	0	3 611 187	60 045	213 792	2005	2	4
Avt 5 <i>Grammont Ilot 81 2ème tranche (36 PLUS + 2 PLAI)</i>	FOYER DU TOIT FAMILIAL	4 285 262	370 000	30 238	0	3 611 191	60 045	213 788	2005	2	4

- L'opération « Grammont îlot 72 » est modifiée.
L'évolution des autres financements (ADEME, EPCI et Région de Haute Normandie) induisent une modification du plan de financement avec ajustement de la participation de l'ANRU
Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 24 365 euros de participation de l'ANRU attribués par fongibilité à l'opération « Hors site Croix d'Yonville »

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Grammont îlot 72 (4 PLUSCD +3PLUS)</i>	HABITAT 76	1 307 178	0	48 632	0	1 151 512	9 000	98 034	2007	1	10
Avt 5 <i>Grammont îlot 72 (4 PLUSCD +3PLUS)</i>	HABITAT 76	1 307 178	0	48 632	0	1 143 947	40 930	73 669	2007	1	10

- L'opération « Chatelet Square » est modifiée.
L'intégration d'autres financements (CREA) a permis de revoir la part bailleur sur l'opération. La participation de l'ANRU reste équivalente à celle fixée dans l'avenant n°4.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Chatelet square(19 PLUSCD, 14 PLUS, 2PLAI)</i>	HABITAT 76	5 996 343	112 227	387 567	0	4 980 322	105 625	410 602	2007	1	11
Avt 5 <i>Chatelet square(19 PLUSCD, 14 PLUS, 2PLAI)</i>	HABITAT 76	5 996 343	112 227	387 567	0	5 003 947	82 000	410 602	2007	1	11

- L'opération « Chatelet CIAD » est modifiée

L'intégration du financement PLAI du Département de Seine Maritime et d'aides de la CREA et ADEME dans la colonne « Autres » ont permis d'ajuster la part du bailleur. La participation de l'ANRU reste équivalente à celle fixée dans l'avenant n°4.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
<i>Avt 4</i>	<i>Châtelet CIAD (20 PLUSCD, 8 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 256 309	133 860	40 779	0	4 608 056	20 000	453 614	2006	1	13
<i>Avt 5</i>	<i>Châtelet CIAD (20 PLUSCD, 8 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 256 309	126 636	77 834	0	4 502 157	96 068	453 614	2006	1	13

- L'opération « Hors site Croix d'Yonville » est modifiée.

Le plan de financement proposé dans l'avenant n°5 a permis d'intégrer les ajustements liés à l'avancement de l'opération : ainsi, le coût global a été recalé, ainsi que le montant de subvention du Département (intégration du financement d'un PLAI adapté) et la colonne « Autres » (CREA et ErDF). Le montant de subvention ANRU est abondé du montant de 24 365 € par fongibilité depuis la ligne opération « Grammont îlot 72 ».

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
<i>Avt 4</i>	<i>Hors site Croix d'Yonville(10 PLUSCD, 20 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 506 379	10 500	264 000	0	4 635 699	51 000	545 180	2008	1	9
<i>Avt 5</i>	<i>Hors site Croix d'Yonville(10 PLUSCD, 20 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 403 949	10 500	283 224	0	4 442 237	98 443	569 545	2008	1	9

- L'opération « Rue Malherbe » est modifiée.

L'ensemble du plan de financement de l'opération a été ajusté au vu de l'avancement de l'opération. Le montant d'opération a été revu, ainsi que la colonne « Autres » (Ville) et le montant de participation de l'ANRU (diminution de 310 €).

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
<i>Avt 4</i>	<i>Rue Malherbe (30 PLUS)</i>	HABITAT 76	4 952 543	0	240 000	0	4 240 273	0	472 270	2010	2	5
<i>Avt 5</i>	<i>Rue Malherbe (30 PLUS)</i>	HABITAT 76	4 861 498	0	240 000	0	3 917 662	240 000	463 836	2010	2	5

- L'opération « Grand Mare Verdi Giraudoux » est modifiée.

Le plan de financement a été recalé en fonction des montants éligibles et équilibré sur la part bailleur. Le calendrier a également été ajusté.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
<i>Avt 4</i>	<i>Grand Mare Verdi Giraudoux (10 PLUSCD+1 PLAI)</i>	LOGISEINE	1 659 199	3 500	28 000	0	1 443 109	17 000	167 590	2009	2	4
<i>Avt 5</i>	<i>Grand Mare Verdi Giraudoux (10 PLUSCD+1 PLAI)</i>	LOGISEINE	1 659 199	3 500	28 000	0	1 470 902	17 000	139 797	2012	2	4

- L'opération « Rue d'Elbeuf » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i> <i>Rue d'Elbeuf (40 PLUS + 12 PLUCD + 3 PLAI)</i>	LOGISEINE	7 401 068	10 500	265 725	0	6 241 793	451 961	431 089	2010	1	4
<i>Avt 5</i> <i>Rue d'Elbeuf (40 PLUS + 12 PLUCD + 3 PLAI)</i>	LOGISEINE	7 401 068	10 500	265 725	0	6 241 793	451 961	431 089	2012	1	4

- L'opération « Hors site rue du Mail » est modifiée.

Le plan de financement inscrit dans la maquette est ajusté afin que le montant de subvention ANRU corresponde à la FAT de clôture.

Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 4 euros de participation de l'ANRU. Le calendrier de l'opération a également été recalé.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i> <i>Hors site rue du mail (13 PLUSCD, 6 PLUS, 1 PLAI)</i>	PLAINE NORMANDE	2 528 613	3 500	105 525	0	2 034 924	34 400	350 264	2010	1	8
<i>Avt 5</i> <i>Hors site rue du mail (13 PLUSCD, 6 PLUS, 1 PLAI)</i>	PLAINE NORMANDE	2 528 613	3 500	105 525	0	2 034 928	34 400	350 260	2010	2	9

- L'opération « Chatelet Dunant Sud Huysmans » est modifiée

Le plan de financement inscrit dans la maquette est ajusté afin que le montant de subvention ANRU corresponde à la FAT de clôture.

Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 5 euros de subvention ANRU

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i> <i>Châtelet Dunant Sud Huysmans (10 PLUSCD, 53 PLUS, 3 PLAI)</i>	IMMOBILIER E BASSE SEINE	9 365 438	10 500	258 466	0	8 538 442	31 000	527 030	2007	1	10
<i>Avt 5</i> <i>Châtelet Dunant Sud Huysmans (10 PLUSCD, 53 PLUS, 3 PLAI)</i>	IMMOBILIER E BASSE SEINE	9 365 438	10 500	258 466	0	8 538 447	31 000	527 025	2007	1	10

- L'opération « Hors site ZAC Aubette Martainville » est modifiée.

Le plan de financement est modifié, notamment au niveau de la colonne « autres ». Ainsi, le montant de participation est recalé et permet une économie de 21 408 €.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i> <i>Hors Site Zac Aubette Martainville (22 PLUSCD, 55 PLUS, 5 PLAI)</i>	IMMOBILIER E BASSE SEINE	12 956 742	17 500	440 676	0	11 610 864	91 000	796 702	2011	1	4
<i>Avt 5</i> <i>Hors Site Zac Aubette Martainville (22 PLUSCD, 55 PLUS, 5 PLAI)</i>	IMMOBILIER E BASSE SEINE	12 964 547	17 500	440 676	0	11 515 384	215 693	775 294	2011	1	4

- L'opération « Hors site Louis Poterat » est modifiée.

Le plan de financement inscrit dans la maquette est ajusté afin que le montant de subvention ANRU corresponde à la DAS m.

Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 1 295 € de participation de l'ANRU.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Hors Site Louis Poterat (3 PLUS)</i>	ROUEN HABITAT	451 458	100 000	18 000	0	268 733	34 500	30 225	2009	1	4
Avt 5 <i>Hors Site Louis Poterat (3 PLUS)</i>	ROUEN HABITAT	451 458	100 000	18 000	0	270 028	34 500	28 930	2009	1	4

- L'opération « Rue Lamauve » est modifiée.

Le plan de financement inscrit dans la maquette est ajusté afin que le montant de subvention ANRU corresponde à la DAS m.

Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 2 603 € de participation de l'ANRU.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Rue Lamauve (3PLUSCD, 15 PLUS, 3 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	2 924 057	264 000	134 000	0	2 045 604	42 000	438 453	2010	1	6
Avt 5 <i>Rue Lamauve (3PLUSCD, 15 PLUS, 3 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	2 924 057	264 000	134 000	0	2 048 207	42 000	435 850	2010	1	6

- L'opération « Rue aux Anglais » est modifiée.

Le montant de subvention du Département de Seine Maritime a été recalé selon les coûts d'opération suite aux résultats d'appel d'offres des travaux.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Rue aux Anglais (3 PLUS CD, 61 PLUS, 2 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	9 099 441	7 000	396 000	0	7 939 281	276 600	480 560	2009	2	4
Avt 5 <i>Rue aux Anglais (3 PLUS CD, 61 PLUS, 2 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	9 099 441	7 000	344 680	0	7 990 601	276 600	480 560	2009	2	4

- L'opération « Hors site Avenue Jean Rondeaux » est modifiée quant à son calendrier.

Cette opération a été créée dans l'avenant n°4. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une VEFA dans une opération de construction par un promoteur privé (Edouard DENIS). Le rythme actuel de commercialisation de l'opération nécessite de recalculer le calendrier prévisionnel.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4 <i>Hors site Avenue Jean Rondeaux (28 PLUS, 11 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	5 768 050		60 004		5 234 486	121 000	352 560	2012	2	24
Avt 5 <i>Hors site Avenue Jean Rondeaux (28 PLUS, 11 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	5 768 050		60 004		5 234 486	121 000	352 560	2013	1	4

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations de réhabilitation.

Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Grammont Ilot 81 2ème tranche (36 PLUS + 2 PLAI)</i>	LE FOYER DU TOIT FAMILIAL	4 285 262	370 000	30 238	0	3 611 187	60 045	213 792	2005	2	4
<i>Grammont îlot 72 (4 PLUSCD+3PLUS)</i>	HABITAT 76	1 307 178	0	48 632	0	1 151 512	9 000	98 034	2007	1	10
<i>Châtelet square(19 PLUSCD, 14 PLUS, 2PLAI)</i>	HABITAT 76	5 996 343	112 227	387 567	0	4 980 322	105 625	410 602	2007	1	11
<i>Châtelet CIAD (20 PLUSCD, 8 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 256 309	133 860	40 779	0	4 608 056	20 000	453 614	2006	1	13
<i>Hors site Croix d'Yonville(10 PLUSCD, 20 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 506 379	10 500	264 000	0	4 635 699	51 000	545 180	2008	1	9
<i>Rue Malherbe (30 PLUS)</i>	HABITAT 76	4 952 543	0	240 000	0	4 240 273	0	472 270	2010	2	5
<i>Grand Mare Verdi Giraudoux (10 PLUSCD+1 PLAI)</i>	LOGISEINE	1 659 199	3 500	28 000	0	1 443 109	17 000	167 590	2009	2	4
<i>Rue d'Elbeuf (40 PLUS + 12 PLUSCD + 3 PLAI)</i>	LOGISEINE	7 401 068	10 500	265 725	0	6 241 793	451 961	431 089	2010	1	4
<i>Hors site rue du mail (13 PLUSCD,6 PLUS, 1 PLAI)</i>	PLAINE NORMANDE	2 528 613	3 500	105 525	0	2 034 924	34 400	350 264	2010	1	8
<i>Châtelet Dunant Sud Huysmans (10 PLUSCD, 53 PLUS, 3 PLAI)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	9 365 438	10 500	258 466	0	8 538 442	31 000	527 030	2007	1	10
<i>Hors Site Zac Aubette Martainville (22PLUSCD, 55 PLUS, 5 PLAI)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	12 956 742	17 500	440 676	0	11 610 864	91 000	796 702	2011	1	4
<i>Hors Site Louis Poterat (3 PLUS)</i>	ROUEN HABITAT	451 458	100 000	18 000	0	268 733	34 500	30 225	2009	1	4
<i>Rue Lamauve (3PLUSCD, 15 PLUS, 3 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	2 924 057	264 000	134 000	0	2 045 604	42 000	438 453	2010	1	6
<i>Rue aux Anglais (3 PLUS CD, 61 PLUS, 2 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	9 099 441	7 000	396 000	0	7 939 281	276 600	480 560	2009	2	4
<i>Hors site Avenue Jean Rondeaux (28 PLUS, 11 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	5 768 050		60 004		5 234 486	121 000	352 560	2012	2	24

Lignes modifiées :

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Grammont Ilot 81 2ème tranche (36 PLUS + 2 PLAI)</i>	FOYER DU TOIT FAMILIAL	4 285 262	370 000	30 238	0	3 611 191	60 045	213 788	2005	2	4
<i>Grammont îlot 72 (4 PLUSCD+3PLUS)</i>	HABITAT 76	1 307 178	0	48 632	0	1 143 947	40 930	73 669	2007	1	10
<i>Châtelet square(19 PLUSCD, 14 PLUS, 2PLAI)</i>	HABITAT 76	5 996 343	112 227	387 567	0	5 003 947	82 000	410 602	2007	1	11
<i>Châtelet CIAD (20 PLUSCD, 8 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 256 309	126 636	77 834	0	4 502 157	96 068	453 614	2006	1	13

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Hors site Croix d'Yonville(10 PLUSCD, 20 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	5 403 949	10 500	283 224	0	4 442 237	98 443	569 545	2008	1 9
<i>Rue Malherbe (30 PLUS)</i>	HABITAT 76	4 861 498	0	240 000	0	3 917 662	240 000	463 836	2010	2 5
<i>Grand Mare Verdi Giraudoux (10 PLUSCD+1 PLAI)</i>	LOGISEINE	1 659 199	3 500	28 000	0	1 470 902	17 000	139 797	2012	2 4
<i>Rue d'Elbeuf (40 PLUS + 12 PLUCD + 3 PLAI)</i>	LOGISEINE	7 401 068	10 500	265 725	0	6 241 793	451 961	431 089	2012	1 4
<i>Hors site rue du mail (13 PLUSCD,6 PLUS, 1 PLAI)</i>	PLAINE NORMANDE	2 528 613	3 500	105 525	0	2 034 928	34 400	350 260	2010	2 9
<i>Châtelet Dunant Sud Huysmans (10 PLUSCD, 53 PLUS, 3 PLAI)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	9 365 438	10 500	258 466	0	8 538 447	31 000	527 025	2007	1 10
<i>Hors Site Zac Aubette Martainville (22PLUSCD, 55 PLUS, 5 PLAI)</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	12 964 547	17 500	440 676	0	11 515 384	215 693	775 294	2011	1 4
<i>Hors Site Louis Poterat (3 PLUS)</i>	ROUEN HABITAT	451 458	100 000	18 000	0	270 028	34 500	28 930	2009	1 4
<i>Rue Lamauve (3PLUSCD, 15 PLUS, 3 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	2 924 057	264 000	134 000	0	2 048 207	42 000	435 850	2010	1 6
<i>Rue aux Anglais (3 PLUS CD, 61 PLUS, 2 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	9 099 441	7 000	344 680	0	7 990 601	276 600	480 560	2009	2 4
<i>Hors site Avenue Jean Rondeaux (28 PLUS, 11 PLAI)</i>	ROUEN HABITAT	5 768 050		60 004		5 234 486	121 000	352 560	2013	1 4

Pour la famille « Création de logements sociaux » l'ensemble des participations ANRU non consommées ont été intégralement redéployées sur l'opération d'aménagement du secteur des Lods soit 75 358 €.

La prise en compte des surcharges foncières concerne les opérations supplémentaires suivantes :
Hors site Zac Aubette Martainville

Réhabilitation de logements sociaux

- L'opération « Réhabilitation Perrin » est modifiée.

Le plan de financement a été recalé au vu des montants justifiés en clôture d'opération. La participation de l'ANRU sur cette opération a été recalée avec une économie de 74 179 €.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Réhabilitation Perrin	ROUEN HABITAT	974 878	0	20 413	0	580 714	7 200	366 551	2009	1	2
Avt 5	Réhabilitation Perrin	ROUEN HABITAT	777 581	0	20 413	0	457 596	7 200	292 372	2009	1	2

- L'opération « Réhabilitation Niepce-Méliès » est modifiée.

Le plan de financement a été revu en fonction des montants justifiés en clôture d'opération. La participation de l'ANRU a été recalée avec une économie de 5 086 €.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Réhabilitation Niepce - Méliès	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 532 056	0	46 800	0	1 909 902	215 354	360 000	2006	2	8
Avt 5	Réhabilitation Niepce - Méliès	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 495 878	0	46 800	0	1 878 810	215 354	354 914	2006	2	8

- L'opération « Réhabilitation Esclangon » est modifiée.

Le plan de financement a été revu en fonction des montants justifiés en clôture d'opération. L'évolution de la colonne autre « Autre » correspond à l'ajustement de la participation de la Région. La participation de l'ANRU n'a pas été revue car la DAS m a été validée.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Bâtiment Esclangon	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 048 810	0	32 500	0	1 466 690	99 620	450 000	2010	2	3
Avt 5	Bâtiment Esclangon	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 359 064	0	32 500	0	1 751 564	125 000	450 000	2010	2	3

- L'opération « Réhabilitation Musiciens Lully-Wagner » est modifiée.

Le plan de financement a été revu en fonction des montants justifiés en clôture d'opération. La participation de l'ANRU a été recalée avec une économie de 90 €.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Réhabilitation Musiciens et Couperin: Lully Wagner	IMMOBILIERE BASSE SEINE	4 457 915	0	130 000	0	3 327 915	0	1 000 000	2009	2	3
Avt 5	Réhabilitation Musiciens et Couperin: Lully Wagner	IMMOBILIERE BASSE SEINE	4 457 915	0	130 000	0	3 328 005	0	999 910	2009	2	3

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations de réhabilitation.
Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Réhabilitation Perrin</i>	ROUEN HABITAT	974 878	0	20 413	0	580 714	7 200	366 551	2009	1 2
<i>Réhabilitation Niepce - Méliès</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 532 056	0	46 800	0	1 909 902	215 354	360 000	2006	2 8
<i>Bâtiment Esclangon</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 048 810	0	32 500	0	1 466 690	99 620	450 000	2010	2 3
<i>Réhabilitation Musiciens et Couperins: Lully Wagner</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	4 457 915	0	130 000	0	3 327 915	0	1 000 000	2009	2 3

Lignes modifiées

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Réhabilitation Perrin</i>	ROUEN HABITAT	777 581	0	20 413	0	457 596	7 200	292 372	2009	1 2
<i>Réhabilitation Niepce - Méliès</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 495 878	0	46 800	0	1 878 810	215 354	354 914	2006	2 8
<i>Bâtiment Esclangon</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	2 359 064	0	32 500	0	1 751 564	125 000	450 000	2010	2 3
<i>Réhabilitation Musiciens et Couperins: Lully Wagner</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	4 457 915	0	130 000	0	3 328 005	0	999 910	2009	2 3

Evolution de l'assiette subventionnable par logement :

Intitulé	Maître d'ouvrage	Nombre de logts	Montant maximum de l'assiette subventionnable par logement (en euros)
	Immobilère Basse Seine		72

Pour la famille « Réhabilitation » l'ensemble des participations ANRU non consommées ont été intégralement redéployées sur l'opération d'aménagement du secteur des Lods soit 79 355 €.

Résidentialisation

- L'opération « Lods amélioration de la qualité de service » est modifiée.

Le plan de financement de l'opération a été revu, selon le coût réel des interventions. Ainsi, la participation du Département de Seine Maritime a été recalée en conservant le taux inscrit dans la maquette de l'avenant n° 4 (32%). Concernant l'ANRU, l'économie sur la participation s'élève à 20 100 €.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Lods : Amélioration de la qualité de service	IMMOBILIERE BASSE SEINE	360 000	0	115 200	0	124 200	0	120 600	2009	2	3
Avt 5	Lods : Amélioration de la qualité de service	IMMOBILIERE BASSE SEINE	300 000	0	96 000	0	103 500	0	100 500	2009	2	3

- L'opération « Résidentialisation îlot ESCLANGON NIEPCE MELIES » est modifiée.

Le plan de financement de l'opération a été revu, selon le coût réel des interventions. Ainsi, la participation de l'ANRU a été recalée avec une économie de 38 287 €.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Résidentialisation îlot Esclangon Niepce Méliès	IMMOBILIERE BASSE SEINE	615 984	0	106 750	0	201 242	307 992	2010	2	7
Avt 5	Résidentialisation îlot Esclangon Niepce Méliès	IMMOBILIERE BASSE SEINE	539 410	0	106 750	0	162 955	269 705	2010	2	7

- L'opération « Complément Lods amélioration de la qualité de service » est modifiée.

Le plan de financement de l'opération a été revu, selon le coût réel des interventions. Ainsi, la participation du Département de Seine Maritime a été recalée en conservant le taux inscrit dans la maquette de l'avenant n° 4 (32%). Concernant l'ANRU, le montant de participation est maintenu.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Complément lods : amélioration de la qualité de service	IMMOBILIERE BASSE SEINE	120 000	0	38 400	0	41 400	40 200	2012	2	6
Avt 5	Complément lods : amélioration de la qualité de service	IMMOBILIERE BASSE SEINE	80 400	0	25 728	0	14 472	40 200	2012	2	6

- L'opération « Résidentialisation Verdi Opéra Sud » est modifiée.

Le montant de participation de la Région Haute Normandie a été recalé.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Résidentialisation Verdi Opéra Sud	LOGISEINE	2 256 983	0	176 875	433 175	465 552	0	970 503	2005	2	4
Avt 5	Résidentialisation Verdi Opéra Sud	LOGISEINE	2 256 983	0	176 875	417 199	481 528	0	970 503	2005	2	4

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations de réhabilitation.

Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Lods : Amélioration de la qualité de service</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	360 000	0	115 200	0	124 200	0	120 600	2009	2	3
<i>Résidentialisation îlot Esclangon Niepce Méliès</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	615 984	0	106 750	0	201 242		307 992	2010	2	7
<i>Complément lods : amélioration de la qualité de service</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	120 000	0	38 400	0	41 400		40 200	2012	2	6
<i>Résidentialisation Verdi Opéra Sud</i>	LOGISEINE	2 256 983	0	176 875	433 175	465 552	0	970 503	2005	2	4

Lignes modifiées :

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Lods : Amélioration de la qualité de service</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	300 000	0	96 000	0	103 500	0	100 500	2009	2	3
<i>Résidentialisation îlot Esclangon Niepce Méliès</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	539 410	0	106 750	0	162 955		269 705	2010	2	7
<i>Complément lods : amélioration de la qualité de service</i>	IMMOBILIERE BASSE SEINE	80 400	0	25 728	0	14 472		40 200	2012	2	6
<i>Résidentialisation Verdi Opéra Sud</i>	LOGISEINE	2 256 983	0	176 875	417 199	481 528	0	970 503	2005	2	4

Pour la famille « Résidentialisation » l'ensemble des participations ANRU non consommées ont été intégralement redéployées sur l'opération d'aménagement du secteur des Lods soit 58 387 €.

L'article 4.3 du titre II de la convention – «4-2 L'intervention de l'ANRU sur d'autres types de logements » – est modifié comme suit :

Accession à la propriété

- L'opération « diversification Grammont » est modifiée (10 primes ANRU).

La ligne opération avait été créée à l'occasion de l'avenant n°4, afin de réserver ces primes à un programme de construction émergent sur Grammont : le maître d'ouvrage n'ayant pas été identifié, c'est la Ville de Rouen qui portait, provisoirement cette ligne.

A ce jour, le promoteur NACARAT présente un projet très avancé sur l'îlot 73 A et se positionne pour pouvoir faire bénéficier ses acquéreurs des primes de 10 000 € selon les conditions mentionnées dans les conventions à établir.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4 Diversification Grammont</i>	COMMUNE DE ROUEN	1 794 000					1 694 000	100 000	2013	1	4
<i>Avt 5 Diversification Grammont</i>	NACARAT	1 794 000					1 694 000	100 000	2013	1	8

L'article 4.4 du titre II de la convention – «L'intervention de l'ANRU sur les espaces et les équipements publics » – est modifié comme suit :

Aménagement et création des espaces publics

- L'opération « Parc Grammont » est modifiée

Le montant de participation ANRU a été recalé au vu des dépenses justifiées en fin d'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Parc Grammont	COMMUNE DE ROUEN	3 208 436	695 653	418 797	390 877	0	0	307 118	2005	1	5
Avt 5	Parc Grammont	COMMUNE DE ROUEN	2 920 202	434 981	418 797	390 877	0	0	279 556	2005	1	5

- L'opération « Aménagement du square Camus » est modifiée.

Le montant de participation de la Région a été recalé au vu des dépenses justifiées en fin d'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Aménagement du square Camus	COMMUNE DE ROUEN	221 652	24 997	100 800	50 400	0	0	45 455	2005	2	5
Avt 5	Aménagement du square Camus	COMMUNE DE ROUEN	221 652	33 526	100 800	41 871	0	0	45 455	2005	2	5

- L'opération « réaménagement des espaces publics TEOR » est modifiée.

Le montant de participation de la Région a été recalé au vu des dépenses justifiées en fin d'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Réaménagement des espaces publics TEOR	COMMUNE DE ROUEN	9 375 537	1 819 529	1 035 000	1 465 347	0	1 800 000	3 255 661	2005	2	5
Avt 5	Réaménagement des espaces publics TEOR	COMMUNE DE ROUEN	9 375 537	1 878 736	1 035 000	1 406 140	0	1 800 000	3 255 661	2005	2	5

- L'opération « Acquisition démolition pour viabilisation activités économiques » est modifiée.

Le montant de participation ANRU a été recalé au vu des dépenses justifiées en fin d'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Acquisition - démolition pour viabilisation équipement activités économiques	COMMUNE DE ROUEN	215 618	135 839	0	0	0	0	79 779	2006	1	9
Avt 5	Acquisition - démolition pour viabilisation équipement activités économiques	COMMUNE DE ROUEN	209 675	132 095	0	0	0	0	77 580	2006	1	9

- L'opération « Rue Secteur Marcel Lods » est modifiée quant à son calendrier.

Le mode de financement reste inchangé et conforme aux conditions de l'avenant n°4

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i>	<i>Rue - Secteur Marcel Lods</i>	2 979 181	436 578	0	981 500	0	240 000	1 321 103	2005	2	13
<i>Avt 5</i>	<i>Rue - Secteur Marcel Lods</i>	2 979 181	436 578	0	981 500	0	240 000	1 321 103	2005	2	16

- L'opération « Aménagement des espaces publics Verdi Opéra Sud » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i>	<i>Aménagement des Espaces Publics Verdi Opéra Sud</i>	603 194	6 108	0	385 968	0	0	211 118	2006	1	5
<i>Avt 5</i>	<i>Aménagement des Espaces Publics Verdi Opéra Sud</i>	603 194	6 108	0	385 968	0	0	211 118	2005	1	18

- L'opération « Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i>	<i>Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière</i>	616 723	61 529	0	355 274	0	0	199 920	2009	2	4
<i>Avt 5</i>	<i>Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière</i>	616 723	61 529	0	355 274	0	0	199 920	2009	2	10

- L'opération « Aménagement des secteurs de démolition Grand Mare –tranches suivantes» est modifiée.

Le plan de financement est ajusté au vu des dépenses éligibles et du bilan d'opération. Les participations de la Région, de l'ANRU et de la Ville ont été recalées, ainsi que le calendrier. La participation de l'ANRU permet de dégager une économie de 311 331 €.

Le taux de financement du déficit de l'opération pour l'ANRU est de 54 % de l'assiette subventionnable. Le taux de participation ANRU indiqué dans le tableau financier est de 51 % et résulte du calcul du montant actuel de participation, rapporté au coût prévisionnel de l'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i>	<i>Aménagements des secteurs de démolition - Gand Mare- Tranches suivantes</i>	9 745 169	2 007 679	1 304 918	400 447	0	281 600	5 225 416	2006	1	8
<i>Avt 5</i>	<i>Aménagements des secteurs de démolition - Gand Mare- Tranches suivantes</i>	9 663 386	1 875 520	1 304 918	366 340	0	546 900	4 914 085	2005	1	18

- L'opération « Aménagements des secteurs de démolition Chatelet » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Aménagement des secteurs de démolition Châtelet	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	9 904 299	880 684	0	0	0	2 526 637	6 496 978	2008	2	8
Avt 5	Aménagement des secteurs de démolition Châtelet	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	9 904 299	880 684	0	0	0	2 526 637	6 496 978	2008	2	16

- L'opération « Aménagements des secteurs de démolition Lombardie » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Aménagement des secteurs de démolition Lombardie	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 264 610	391 753	0	0	0	2 872 857	2009	2	8
Avt 5	Aménagement des secteurs de démolition Lombardie	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 264 610	391 753	0	0	0	2 872 857	2009	2	10

- L'opération « Aménagements arrière bâtiment des archives et entrée du parc » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Aménagement arrière bâtiment des archives et entrée du parc grammont	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	179 167	17 921	0	104 114	0	57 132	2009	2	1
Avt 5	Aménagement arrière bâtiment des archives et entrée du parc grammont	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	179 167	17 921	0	104 114	0	57 132	2009	2	10

- L'opération « Traitement paysager Grammont V20 » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Traitement paysager grammont V20	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	29 572	19 568	0	0	0	10 004	2009	2	2
Avt 5	Traitement paysager grammont V20	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	29 572	19 568	0	0	0	10 004	2009	2	10

- L'opération « Aménagements centres commerciaux Chatelet-Lombardie : Chatelet » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Aménagements centres commerciaux Châtelet-Lombardie: Chatelet	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 513 776	251 474	0	1 450 197	0	0	812 105	2009	1	3
Avt 5	Aménagements centres commerciaux Châtelet-Lombardie: Chatelet	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 513 776	251 474	0	1 450 197	0	0	812 105	2009	1	15

- L'opération « Reprise voirie limite Bihorel - Chatelet » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Reprise voirie limite Bihorel - Châtelet	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	995 458	99 583	0	574 280	0	0	321 595	2009	1	3
Avt 5	Reprise voirie limite Bihorel - Châtelet	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	995 458	99 583	0	574 280	0	0	321 595	2009	1	15

- L'opération « Aménagement des espaces paysagers Chatelet » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Aménagement des espaces paysagers Châtelet (V8, V10, V11bis)	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 659 271	266 029	0	1 534 133	0	0	859 109	2009	1	3
Avt 5	Aménagement des espaces paysagers Châtelet (V8, V10, V11bis)	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 659 271	266 029	0	1 534 133	0	0	859 109	2009	1	15

- L'opération « Amélioration du réseau viaire rues Est/Ouest Lombardie » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Amélioration du réseau viaire - rues Est/Ouest Lombardie	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	509 763	50 976	0	295 400	0	0	163 387	2010	1	5
Avt 5	Amélioration du réseau viaire - rues Est/Ouest Lombardie	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	509 763	50 976	0	295 400	0	0	163 387	2010	1	9

- L'opération « Aménagements mail historique Nord-Sud » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	<i>Aménagement mail historique Nord Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	540 268	54 027	0	313 087	0	0	173 154	2010	1	2
Avt 5	<i>Aménagement mail historique Nord Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	540 268	54 027	0	313 087	0	0	173 154	2010	1	9

- L'opération « Aménagements centres commerciaux Chatelet-Lombardie : Lombardie » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet - Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 077 293	103 316	0	628 708	0	0	345 269	2010	1	2
Avt 5	<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet - Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 077 293	103 316	0	628 708	0	0	345 269	2010	1	9

- L'opération « Parc des Hauts de Rouen- aménagement du pôle sportif » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	<i>Parc des Hauts de Rouen (travaux): aménagement du pôle sportif</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 002 317	200 200	0	1 266 278	0	0	535 839	2011	1	2
Avt 5	<i>Parc des Hauts de Rouen (travaux): aménagement du pôle sportif</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 002 317	200 200	0	1 266 278	0	0	535 839	2011	1	8

- L'opération « Aménagements suite démolition des Lods secteur IBS » est modifiée.

Le plan de financement a été totalement recalé en intégrant les coûts d'opération en phase PRO, les coûts de cession revus selon les surfaces précisées, les participations des financeurs au vu des redéploiements et des capacités d'octroi de subventions exceptionnelles.

Le taux de financement du déficit de l'opération pour l'ANRU est de 47,86 % de l'assiette subventionnable. Le taux de participation ANRU indiqué dans le tableau financier est de 34,72 % et résulte du calcul du montant actuel de participation, rapporté au coût prévisionnel de l'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Aménagement suite démolition des lods secteur IBS	COMMUNE DE ROUEN	3 862 869	2 071 074		374 400	1 330 491	86 904	2012	2	8
Avt 5	Aménagement suite démolition des lods secteur IBS	COMMUNE DE ROUEN	4 498 935	265 502	280 122	1 155 959	1 235 306	1 562 046	2012	2	8

La FAT est annexée au présent avenant ([Annexe n°3](#))

- L'opération « Aménagements secteur Le Verrier Newton » est modifiée

L'opération initialement prévue sur un périmètre plus important a été scindée en 2 phases afin de mieux répondre aux contraintes opérationnelles et financières au vu des calendriers des deux phases. La participation de la Région est recalée au vu du coût d'opération.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Aménagement secteur Le Verrier Newton	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 016 134	341 008		390 608		284 518	2012	2	4
Avt 5	Aménagement secteur Le Verrier Newton	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	250 000	85 000		95 000		70 000	2012	2	5

- L'opération « Aménagements secteur Le Verrier Newton 2^{ème} phase » est créée.

Le coût d'opération de la 2^{ème} phase a été recalé en fonction des estimations actuelles. La participation de l'ANRU a été calculée en conservant le taux de 28 % (même taux que pour la 1^{ère} phase). La participation de l'ANRU a permis de dégager une économie de 40 000 €, redéployée sur l'opération « Plan Stratégique Local » (Ingénierie).

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 5	Aménagement secteur Le Verrier Newton 2ème phase	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	623 277	448 759				174 518	2016	1	6

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations d'aménagement.

Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Parc Grammont	COMMUNE DE ROUEN	3 208 436	695 653	418 797	390 877	0	0	307 118	2005	1	5
Aménagement du square Camus	COMMUNE DE ROUEN	221 652	24 997	100 800	50 400	0	0	45 455	2005	2	5
Réaménagement des espaces publics TEOR	COMMUNE DE ROUEN	9 375 537	1 819 529	1 035 000	1 465 347	0	1 800 000	3 255 661	2005	2	5
Rue - Secteur Marcel Lods	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 979 181	436 578	0	981 500	0	240 000	1 321 103	2005	2	13

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Aménagement des Espaces Publics Verdi Opéra Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	603 194	6 108	0	385 968	0	0	211 118	2006	1	5
<i>Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	616 723	61 529	0	355 274	0	0	199 920	2009	2	4
<i>Aménagements des secteurs de démolition - Gand Mare-Tranches suivantes</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	9 745 169	2 007 679	1 304 918	400 447	0	281 600	5 225 416	2006	1	8
<i>Aménagement des secteurs de démolition Châtelet</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	9 904 299	880 684	0	0	0	2 526 637	6 496 978	2008	2	8
<i>Aménagement des secteurs de démolition Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 264 610	391 753	0	0	0	0	2 872 857	2009	2	8
<i>Aménagement arrière bâtiment des archives et entrée du parc grammont</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	179 167	17 921	0	104 114	0	0	57 132	2009	2	1
<i>Traitement paysager grammont V20</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	29 572	19 568	0	0	0	0	10 004	2009	2	2
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet-Lombardie: Chatelet</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 513 776	251 474	0	1 450 197	0	0	812 105	2009	1	3
<i>Reprise voirie limite Bihorel - Châtelet</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	995 458	99 583	0	574 280	0	0	321 595	2009	1	3
<i>Aménagement des espaces paysagers Châtelet (V8, V10, V11bis)</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 659 271	266 029	0	1 534 133	0	0	859 109	2009	1	3
<i>Amélioration du réseau viaire - rues Est/Ouest Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	509 763	50 976	0	295 400	0	0	163 387	2010	1	5
<i>Aménagement mail historique Nord Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	540 268	54 027	0	313 087	0	0	173 154	2010	1	2
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet-Lombardie: Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 077 293	103 316	0	628 708	0	0	345 269	2010	1	2
<i>Parc des Hauts de Rouen (travaux): aménagement du pôle sportif</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 002 317	200 200	0	1 266 278	0	0	535 839	2011	1	2
<i>Aménagement suite démolition des lods secteur IBS</i>	COMMUNE DE ROUEN	3 862 869	2 071 074		374 400		1 330 491	86 904	2012	2	8
<i>Aménagement secteur Le Verrier Newton</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 016 134	341 008		390 608			284 518	2012	2	4

Lignes modifiées

OPERATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Parc Grammont</i>	COMMUNE DE ROUEN	2 920 202	434 981	418 797	390 877	0	0	279 556	2005	1	5
<i>Aménagement du square Camus</i>	COMMUNE DE ROUEN	221 652	33 526	100 800	41 871	0	0	45 455	2005	2	5
<i>Réaménagement des espaces publics TEOR</i>	COMMUNE DE ROUEN	9 375 537	1 878 736	1 035 000	1 406 140	0	1 800 000	3 255 661	2005	2	5
<i>Rue - Secteur Marcel Lods</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 979 181	436 578	0	981 500	0	240 000	1 321 103	2005	2	16
<i>Aménagement des Espaces Publics Verdi Opéra Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	603 194	6 108	0	385 968	0	0	211 118	2005	1	18
<i>Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	616 723	61 529	0	355 274	0	0	199 920	2009	2	10
<i>Aménagements des secteurs de démolition - Gand Mare- Tranches suivantes</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	9 663 386	1 875 520	1 304 918	366 340	0	546 900	4 914 085	2005	1	18
<i>Aménagement des secteurs de démolition Châtelet</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	9 904 299	880 684	0	0	0	2 526 637	6 496 978	2008	2	16
<i>Aménagement des secteurs de démolition Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 264 610	391 753	0	0	0	0	2 872 857	2009	2	10
<i>Aménagement arrière bâtiment des archives et entrée du parc grammont</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	179 167	17 921	0	104 114	0	0	57 132	2009	2	10
<i>Traitement paysager grammont V20</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	29 572	19 568	0	0	0	0	10 004	2009	2	10
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet- Lombardie: Chatelet</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 513 776	251 474	0	1 450 197	0	0	812 105	2009	1	15
<i>Reprise voirie limite Bihorel - Châtelet</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	995 458	99 583	0	574 280	0	0	321 595	2009	1	15
<i>Aménagement des espaces paysagers Châtelet (V8, V10, V11bis)</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 659 271	266 029	0	1 534 133	0	0	859 109	2009	1	15
<i>Amélioration du réseau viaire -rues Est/Ouest Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	509 763	50 976	0	295 400	0	0	163 387	2010	1	9
<i>Aménagement mail historique Nord Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	540 268	54 027	0	313 087	0	0	173 154	2010	1	9

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet - Lombardie: Lombardie</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 077 293	103 316	0	628 708	0	0	345 269	2010	1	9
<i>Parc des Hauts de Rouen (travaux): aménagement du pôle sportif</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	2 002 317	200 200	0	1 266 278	0	0	535 839	2011	1	8
<i>Aménagement suite démolition des lods secteur IBS</i>	COMMUNE DE ROUEN	4 498 935	265 502	280 122	1 155 959		1 235 306	1 562 046	2012	2	8
<i>Aménagement secteur Le Verrier Newton</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	250 000	85 000		95 000			70 000	2012	2	5
<i>Aménagement secteur Le Verrier Newton 2ème phase</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	623 277	448 759					174 518	2016	1	6

Equipements et locaux associatifs

- L'opération « Réalisation d'un Cyber-espace » est modifiée.

Le plan de financement a été recalé au vu des montants justifiés en clôture d'opération. La participation de l'ANRU reste fixe.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4 Réalisation d'un cyber espace</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 224 210	185 932	0	0	0	0	428 473	2005	1	10
<i>Avt 5 Réalisation d'un cyber espace</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 243 541	185 041	0	0	0	0	428 473	2005	1	10

- L'opération « Pôle social du Châtelet » est modifiée.

Le plan de financement a été recalé au vu des montants éligibles justifiés en clôture d'opération. Ainsi la participation de la Région a été revue.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4 Pôle social au Châtelet</i>	COMMUNE DE ROUEN	151 651		44 515	39 200	0	0	67 936	2006	1	5
<i>Avt 5 Pôle social au Châtelet</i>	COMMUNE DE ROUEN	151 651	9 006	44 515	30 194	0	0	67 936	2006	1	5

- L'opération « Crèche Payenville » est modifiée.

Le plan de financement a été recalé au vu des montants éligibles justifiés en clôture d'opération. Ainsi la participation de la Région a été revue.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Crèche M. Payenville - Accueil enfants handicapés	COMMUNE DE ROUEN	379 477	236 577	102 500	40 400	0	0	0	0	0
Avt 5	Crèche M. Payenville - Accueil enfants handicapés	COMMUNE DE ROUEN	379 477	238 471	102 500	38 506	0	0	0	0	0

- L'opération « FISAC 1^{ère} Tranche – Centre d'activités de la Lombardie » est modifiée.

Le plan de financement a été recalé au vu des montants justifiés en clôture d'opération. Cette opération est soldée avec une économie réalisée d'un montant de 113 euros de subvention ANRU.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	FISAC 1ère tranche - Centre d'activités de la Lombardie	INTERMUNICIPAL DE EMPLOI	1 296 832	134 400	0	0	0	336 977	366 773	2006	2	6
Avt 5	FISAC 1ère tranche - Centre d'activités de la Lombardie	INTERMUNICIPAL DE EMPLOI	1 296 832	134 400	0	0	0	337 090	366 660	2006	2	6

- L'opération « Halle du marché » est supprimée.

L'opération est reportée au-delà du délai de la convention ANRU. L'intégralité du montant de participation de l'ANRU est reporté sur l'opération d'aménagement suite démolition des lods secteur IBS, soit 272 922 €

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée		
Avt 4	Halle place du marché	COMMUNE DE ROUEN	958 341	55 297	280 122	350 000	0	0	272 922	2009	2	6
Avt 5	Halle place du marché	COMMUNE DE ROUEN	0	0	0	0	0	0	2009	2	6	

- L'opération « Transformation du plot 18 à la Grand Mare » est modifiée.

La ligne opération avait été créée à l'occasion de l'avenant n°4, afin d'anticiper sur un projet émergent en lien avec le Rouen Hockey Elite (RHE).

A ce jour, le projet se concrétise, confirmant la maîtrise d'ouvrage du projet.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i>	<i>Transformation du plot 18 à la grand mare</i>	1 605 000			217 805		1 387 195		2013	2	4
<i>Avt 5</i>	<i>Transformation du plot 18 à la grand mare</i>	1 605 000			217 805		1 387 195		2013	2	4

- L'opération « 3 Plots place Malraux – nouveaux locaux commerciaux Plot Nord » est créé dans la famille « Equipement ».

La ligne opération est transférée de la famille « aménagement espaces commerciaux et artisanaux » vers la famille « équipements et locaux associatifs », car l'utilisation des locaux du plot nord est principalement réservée à un usage associatif et de services de la Ville.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 5</i>	<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux-Plot Nord</i>	679 659	370 278	0	0	0	110 000	199 381	2006	1	16

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations d'aménagement.

Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Réalisation d'un cyber espace</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 224 210	185 932	0	0	0	0	428 473	2005	1	10
<i>Pôle social au Châtelet</i>	COMMUNE DE ROUEN	151 651		44 515	39 200	0	0	67 936	2006	1	5
<i>Crèche M. Payenville - Accueil enfants handicapés</i>	COMMUNE DE ROUEN	379 477	236 577	102 500	40 400	0	0	0	0	0	0
<i>FISAC 1ère tranche - Centre d'activités de la Lombardie</i>	INTERM'AIDE EMPLOI	1 296 832	134 400	0	0	0	336 977	366 773	2006	2	6
<i>Halle place du marché</i>	COMMUNE DE ROUEN	958 341	55 297	280 122	350 000	0	0	272 922	2009	2	6
<i>Transformation du plot 18 à la grand mare</i>	COMMUNE DE ROUEN	1 605 000			217 805		1 387 195		2013	2	4

Lignes modifiées :

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Réalisation d'un cyber espace</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 243 541	185 041	0	0	0	0	428 473	2005	1	10
<i>Pôle social au Châtelet</i>	COMMUNE DE ROUEN	151 651	9 006	44 515	30 194	0	0	67 936	2006	1	5
<i>Crèche M. Payenville - Accueil enfants handicapés</i>	COMMUNE DE ROUEN	379 477	238 471	102 500	38 506	0	0	0	0	0	0
<i>FISAC 1ère tranche - Centre d'activités de la Lombardie</i>	INTERM'AIDE EMPLOI	1 296 832	134 400	0	0	0	337 090	366 660	2006	2	6
<i>Halle place du marché</i>	COMMUNE DE ROUEN	0	0	0	0	0	0	0	2009	2	6
<i>Transformation du plot 18 à la grand mare</i>	CFA ROUEN HOCKEY ELITE	1 605 000			217 805		1 387 195		2013	2	4
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Nord</i>	COMMUNE DE ROUEN	679 659	370 278	0	0	0	110 000	199 381	2006	1	16

Pour la famille « Equipements et locaux associatifs » l'ensemble des participations ANRU non consommées ont été intégralement redéployées sur l'opération d'aménagement du secteur des Lods soit 273 035 €.

Aménagement espaces commerciaux et artisans

- L'opération « Restructuration centre commercial de la Grand Mare » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
<i>Avt 4</i>	<i>Restructuration Centre commercial Gd'Mare et relocalisation commerces</i>										
	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	5 611 996	2 899 830	0	0	0	1 150 719	1 561 447	2005	1	8
<i>Avt 5</i>	<i>Restructuration Centre commercial Gd'Mare et relocalisation commerces</i>										
	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	5 611 996	2 899 830	0	0	0	1 150 719	1 561 447	2005	1	18

- L'opération « 3 Plots place Malraux – nouveaux locaux commerciaux Plot Nord » est supprimée dans la famille « Espaces commerciaux ».

L'opération est transférée dans la famille « Equipements et locaux associatifs »

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux-Plot Nord ROUEN SEINE AMENAGEMENT	679 659	370 278	0	0	0	110 000	199 381	2006	1	5
Avt 5	3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux-Plot Nord ROUEN SEINE AMENAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0	2006	1	5

- L'opération « Restructuration centre de formation de la Poste » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	Restructuration du centre de formation de la poste y compris relocalisation du bureau de Poste ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 175 348	1 634 895	0	0	0	997 445	543 008	2005	1	5
Avt 5	Restructuration du centre de formation de la poste y compris relocalisation du bureau de Poste ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 175 348	1 634 895	0	0	0	997 445	543 008	2005	1	18

- L'opération « 3 Plots place Malraux – nouveaux locaux commerciaux Plot Sud » est modifiée quant à son calendrier.

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée	
Avt 4	3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux-Plot Sud ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 529 026	870 367	0	0	0	190 000	468 659	2006	1	5
Avt 5	3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux-Plot Sud ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 529 026	870 367	0	0	0	190 000	468 659	2006	1	18

Tableaux de synthèse des modifications d'opérations d'aménagement.

Lignes initiales :

OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Restructuration Centre commercial Gd'Mare et relocalisation commerces</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	5 611 996	2 899 830	0	0	0	1 150 719	1 561 447	2005	1 8
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Nord</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	679 659	370 278	0	0	0	110 000	199 381	2006	1 5
<i>Restructuration du centre de formation de la poste y compris relocalisation du bureau de Poste</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 175 348	1 634 895	0	0	0	997 445	543 008	2005	1 5
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 529 026	870 367	0	0	0	190 000	468 659	2006	1 5

Lignes modifiées :

OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	BASE	Ville	Conseil Général	Conseil régional	Bailleur social	Autres	ANRU	Demarrage	Durée
<i>Restructuration Centre commercial Gd'Mare et relocalisation commerces</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	5 611 996	2 899 830	0	0	0	1 150 719	1 561 447	2005	1 18
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Nord</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0	2006	1 5
<i>Restructuration du centre de formation de la poste y compris relocalisation du bureau de Poste</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	3 175 348	1 634 895	0	0	0	997 445	543 008	2005	1 18
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Sud</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	1 529 026	870 367	0	0	0	190 000	468 659	2006	1 18

Autres familles d'opérations :

Inchangé

L'article 4.5 du titre II de la convention – « Les opérations bénéficiant des financements « décroisés » de la Région et du Département dans le cadre d'une convention de partenariat territorial signée entre l'ANRU, la Région et le Département » – est modifié comme suit :

Opérations	M. d'ouvrage	Région
<i>Aménagement du secteur de démolition Grammont</i>	COMMUNE DE ROUEN	995 880
<i>Résidentialisation Verdi Opéra Sud</i>	LOGISEINE	417 199
<i>Aménagement du square Camus</i>	COMMUNE DE ROUEN	41 871
<i>Réaménagement des espaces publics TEOR</i>	COMMUNE DE ROUEN	1 406 140
<i>Aménagements des secteurs de démolition - Gand Mare- Tranches suivantes</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	366 340
<i>Aménagement suite démolition des lods secteur IBS</i>	COMMUNE DE ROUEN	1 155 959
<i>Aménagement secteur Le Verrier Newton</i>	ROUEN SEINE AMENAGEMENT	95 000
<i>Pôle social au Châtelet</i>	COMMUNE DE ROUEN	30 194
<i>Crèche M. Payenville - Accueil enfants handicapés</i>	COMMUNE DE ROUEN	38 506
<i>Aménagement du secteur de démolition Grammont</i>	COMMUNE DE ROUEN	995 880
<i>Résidentialisation Verdi Opéra Sud</i>	LOGISEINE	417 199
<i>Aménagement du square Camus</i>	COMMUNE DE ROUEN	41 871
<i>Transformation du plot 18 à la grand mare</i>	CFA ROUEN HOCKEY ELITE	217 805

Site	M. d'ouvrage	Nombre de logements	Département
<i>Châtelet CIAD (20 PLUSCD, 8 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	31	77 834
<i>Hors site Croix d'Yonville(10 PLUSCD, 20 PLUS, 3 PLAI)</i>	HABITAT 76	33	283 224
<i>Rue aux Anglais (3 PLUS CD, 61 PLUS, 2 PLAI)</i>	HABITAT 76	66	344 680
<i>Lods : Amélioration de la qualité de service</i>	IBS	280	96 000
<i>Complément lods : amélioration de la qualité de service</i>	IBS	80	25 728
<i>Aménagement suite démolition des lods secteur IBS</i>	COMMUNE DE ROUEN		280 122

Article 5.6 : L'article 5 du titre III de la convention – « Les contreparties cédées à Foncière Logement » – est modifié comme suit :

Inchangé

Article 5.7 : L'article 6 du titre III de la convention « L'échéancier de réalisation du projet » est complété et modifié comme suit :

L'avenant n°4 a permis une prorogation du délai de la convention jusqu'au 31 décembre 2013, délai qui correspond également à la date limite de dépôt des demandes de premier acompte.

Modification de l'échéancier de réalisation des opérations contenues dans l'annexe 2 à la convention

Opérations	Date démarrage - année /	semestre	Durée en semestres
<i>Grand Mare Verdi Giraudoux (10 PLUSCD+1 PLAI)</i>	2012	2	4
<i>Rue d'Elbeuf (40 PLUS + 12 PLUCD + 3 PLAI)</i>	2012	1	4
<i>Hors site rue du mail (13 PLUSCD,6 PLUS, 1 PLAI)</i>	2010	2	9
<i>Hors site Avenue Jean Rondeaux (28 PLUS, 11 PLAI)</i>	2013	1	4
<i>Rue - Secteur Marcel Lods</i>	2005	2	16
<i>Aménagement des Espaces Publics Verdi Opéra Sud</i>	2005	1	18
<i>Aménagements liés à la résidentialisation Poudrière</i>	2009	2	10
<i>Aménagements des secteurs de démolition - Gand Mare-Tranches suivantes</i>	2005	1	18
<i>Aménagement des secteurs de démolition Châtelet</i>	2008	2	16
<i>Aménagement des secteurs de démolition Lombardie</i>	2009	2	10
<i>Aménagement arrière bâtiment des archives et entrée du parc grammont</i>	2009	2	10
<i>Traitement paysager grammont V20</i>	2009	2	10
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet-Lombardie: Chatelet</i>	2009	1	15
<i>Reprise voirie limite Bihorel - Châtelet</i>	2009	1	15
<i>Aménagement des espaces paysagers Châtelet (V8, V10, V11bis)</i>	2009	1	15
<i>Amélioration du réseau viaire -rues Est/Ouest Lombardie</i>	2010	1	9
<i>Aménagement mail historique Nord Sud</i>	2010	1	9
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet - Lombardie: Lombardie</i>	2010	1	9
<i>Parc des Hauts de Rouen (travaux): aménagement du pôle sportif</i>	2011	1	8
<i>Aménagement secteur Le Verrier Newton</i>	2012	2	5
<i>Restructuration Centre commercial Gd'Mare et relocalisation commerces</i>	2005	1	18
<i>Restructuration du centre de formation de la poste y compris relocalisation du bureau de Poste</i>	2005	1	18
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Sud</i>	2006	1	18
<i>Diversification Grammont</i>	2013	1	8

<i>Missions urbanistes phase opérationnelle -2009-2010 - Grammont</i>	2009	1	10
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle - année 2007-2008-2009 - Grand Mare</i>	2007	1	14

Respect de l'échéancier

Conformément au règlement comptable et financier de l'Agence, toute opération non engagée, dans un délai de deux ans par rapport à l'échéancier prévisionnel et au plus tard à la date limite pour l'ensemble des demandes du premier acompte, est, pour ce qui concerne les engagements de l'Agence, après alerte préalable du porteur de projet et du maître d'ouvrage concerné, susceptible d'être désaffectée dans les conditions fixées au 16-2 de la convention modifiée par ses avenants.

Article 5.8 : L'article 7 du titre III de la convention « Le plan de financement des opérations subventionnées par l'ANRU » est annulé et remplacé par l'article 7 – « Le plan de financement des opérations du programme » – est modifié comme suit :

Le tableau B de l'annexe 2 est un tableau prévisionnel des dépenses et des recettes estimées, opération par opération, maître d'ouvrage par maître d'ouvrage, qui, au sens du règlement comptable et financier, réserve des crédits sur les ressources financières du programme national de rénovation urbaine. Ce tableau financier indique l'année et le semestre de démarrage de chacune des opérations contractualisées et leur durée en semestre.

Les subventions de l'Agence résultent, opération par opération, de l'application du taux contractuel de subvention tel que défini dans l'article 4 de la convention appliqué au coût éligible, au sens du règlement général de l'opération. Ces subventions sont **plafonnées opération financière par opération financière**, au sens du règlement comptable et financier, telles que définies dans le même tableau. Elles ne sont pas susceptibles d'actualisation.

Les subventions de l'Agence seront versées dans les conditions administratives et techniques définies par le règlement général et par le règlement comptable et financier applicables à la date de l'engagement financier de l'opération (Décision attributive de subvention)

L'engagement de l'Agence s'entend pour un montant global maximal non actualisable décliné par opération financière de **83 863 924 €**, dont **500 000 €** au titre du Plan de Relance, répartis selon la programmation prévisionnelle du tableau B de l'annexe 2 de la convention.

Les participations financières des signataires de la présente convention y sont détaillées. Sont également indiquées, des participations financières de tiers non signataires dont l'obtention est de la responsabilité de chaque maître d'ouvrage.

La mise en œuvre du programme nécessite une enveloppe de prêts « PRU » de la Caisse des Dépôts et Consignations estimée à **58 235 597 €**. Les décisions d'octroi des financements de la Caisse des Dépôts et Consignations sont prises sous réserve de la disponibilité des enveloppes de prêts PRU. Par ailleurs, les caractéristiques des prêts, y compris le taux d'intérêt, sont celles en vigueur au jour de l'émission de chaque contrat de prêt.

Les prêts CIL mentionnés dans le tableau financier B de l'annexe 2 sont indiqués sous réserve de validation selon la procédure élaborée en concertation entre l'ANRU et l'UESL.

L'engagement de la Région s'entend pour un montant de **21 623 841 euros** pour toutes les opérations financières décrites à l'article 4. (4.1 à 4.5 inclus) y compris pour le financement « décroisé » des opérations au titre de la convention de partenariat avec la Région.

L'engagement du Département de Seine Maritime, au titre de l'avenant N°4, s'entend pour un montant prévisionnel de **13.916 474 €** y compris pour le financement « décroisé » des opérations au titre de la convention cadre du 13 mars 2007.

Pour le Département, conformément à la convention-cadre régionale signée le 13 mars 2007, les montants inscrits dans l'annexe financière sont indicatifs et prévisionnels. La décision définitive de financement reste subordonnée à l'individualisation des aides par la Commission compétente, après réception d'un dossier de demande de subvention complet.

Conformément aux dispositions votées en Assemblée du 28 juin 2011, les aides seront calculées sur chaque opération, en fonction du taux d'intervention indiqué dans la maquette financière de la convention locale, appliqué à la dépense subventionnable réelle (après appel d'offres fructueux), l'aide étant plafonnée au montant inscrit dans cette même maquette financière. L'augmentation de l'aide départementale sur une opération éligible demeure possible, par voie d'avenant lorsque le redéploiement est rendu nécessaire pour atteindre l'enveloppe d'engagement envisagé sur le site, sous réserve du maintien du coût du projet urbain initial.

Les soldes à moindre compte, constatés au paiement du solde de subvention sur les opérations réalisées avec un coût inférieur, ne peuvent donner lieu à de nouveaux engagements de subvention.

Le Département s'engage à financer, au titre du renouvellement urbain, les opérations présentant un appel d'offres fructueux au plus tard le 30 octobre 2014 et dans le cadre de ses disponibilités budgétaires annuelles.

Les modalités de versement des subventions du Département sont définies par le règlement financier du Département.

Le tableau B de l'annexe 2 à la convention est modifié et figure en annexe 1 au présent avenant.

L'évolution de la base de financement prévisionnel et des participations financières est la suivante :

Avenant N°4

BASE Total	362 940 125 €	
Ville	37 634 319	10%
EPCI		
Conseil Général	13 943 387	4%
Conseil régional	21 623 841	6%
Bailleur social	174 193 568	48%
Fonds Propres	729 000	
Europe	4 359 983	1%
Autres	26 592 103	7%
ANRU	83 863 924	23%

Avenant N°5

BASE Total		360 132 300 €	
Ville	35 619 621	10%	
EPCI			
Conseil Général	13 913 474	4%	
Conseil régional	21 623 841	6%	
Bailleur social	172 552 500	48%	
Fonds Propres	729 000		
Europe	4 510 720	1%	
Autres	27 316 220	8%	
ANRU	83 863 924	23%	

Article 5.9 : L'article 8 du titre IV de la convention – « Les opérations du projet, hors programme » – est modifié comme suit :

Inchangé

Article 5.10 : L'article 9 « Le relogement des ménages concernés par les opérations de démolition » est modifié comme suit :

Dans le cadre des opérations de relogement du PRU, l'ensemble des ménages issus des immeubles démolis ou à démolir a été relogé à l'exception des ménages issus de l'immeuble Jules Adeline sur le quartier Grammont. La démolition de cet immeuble est prévue second semestre 2014.

STRATEGIE DE RELOGEMENT DES IMMEUBLES « VERRE ET ACIER » - LODS

Suite à l'annonce le 29 novembre 2011 de la décision de démolir 280 logements et de réhabiliter les 80 restants, Immobilière Basse Seine a mis en place une cellule spécifique dédiée exclusivement aux relogements des locataires des Lods : en effet l'opération de réhabilitation nécessite aussi le relogement des occupants.

À ce jour, l'ensemble des locataires a été relogé : la répartition des attributions est la suivante :

46% des logements de destination sont situés sur les Hauts de Rouen, 18% sur la ville de Rouen (hors Hauts de Rouen), et 24% sur l'agglomération de Rouen.

Article 5.11 : Les sous-articles de l'article 10 du titre IV de la convention – « Les mesures de développement économique et social » – sont modifiés comme suit :

Inchangé

Article 5.12 : L'article 11 du titre IV de la convention – « Les mesures d'insertion par l'économique et l'emploi des habitants » – est modifié comme suit :

Inchangé

Article 5.13 : L'article 12-1 du titre V « modalités d'attribution et de versement des subventions de l'Agence » et les articles 12-1 et 12-2 sont complétés

Dates limites :

La date limite pour l'ensemble des demandes du premier acompte conformément au règlement comptable et financier de l'agence est fixée au 30 juin 2015.

Au-delà de cette date, toute opération n'ayant pas fait l'objet d'une Décision Attributive de Subvention sera désaffectée.

La date limite pour l'ensemble des demandes du solde conformément au règlement comptable et financier de l'agence sera fixée dans le cadre de l'avenant de sortie de convention.

A cette date, les opérations non encore soldées seront soit soldées en l'état connu des dépenses justifiées, ou feront l'objet d'un recouvrement le cas échéant.

Dérogations pour dépassement du délai de paiement arrêté par le règlement comptable et financier de l'agence :

Intitulé opération	Maitre d'Ouvrage	Etape administrative concernée	Date limite du paiement suivant
<i>Démolition bâtiment DULLIN démolition partielle bâtiment ESCLANGON (Châtelet II)</i>	IBS	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Démolition bâtiment d'Indy</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Aménagement du secteur de démolition Grammont</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Grammont îlot 72 (4 PLUSCD+3PLUS)</i>	Habitat 76	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Chatelet square(19 PLUSCD, 14 PLUS, 2PLAI)</i>	Habitat 76	Demande 1 ^{er} acompte	30 Juin 2014
<i>Hors site diffus Ville (2 PLAI)</i>	LOGEAL	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Bâtiment Esclangon</i>	IBS	Acompte de solde	30 juin 2014
<i>Lods : Amélioration de la qualité de service</i>	IBS	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Rue - Secteur Marcel Lods</i>	RSA	Demande 1 ^{er} acompte	30 Juin 2014
<i>Lisière de la Hétraie</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Aménagement arrière bâtiment des archives et entrée du parc grammont</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Traitement paysager grammont V20</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Amélioration du réseau viaire - rues Est/Ouest Lombardie</i>	RSA	Demande 1 ^{er} acompte	30 Juin 2014
<i>Aménagement mail historique Nord Sud</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Aménagements centres commerciaux Châtelet - Lombardie: Lombardie</i>	RSA	Demande 1 ^{er} acompte	30 Juin 2014

<i>Restructuration Centre commercial Gd'Mare et relocalisation commerces</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Restructuration du centre de formation de la poste y compris relocalisation du bureau de Poste</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>3 Plots Place Malraux - Nouveaux locaux commerciaux- Plot Sud</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>OPR Accession Chatelet</i>	Nexity Apollonia	Demande 1 ^{er} acompte	31 décembre 2014
<i>Travaux de mémoire</i>	GIP-GPV	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle -2009-2010 - Grammont</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014
<i>Missions urbanistes phase opérationnelle - année 2007-2008-2009 - Grand Mare</i>	RSA	Acompte de solde	30 Juin 2014

Article 5.14 : les articles 15, 15-1 et 15-2

Inchangé

Article 5.15 : L'article 16-1 du titre VI « Respect du programme » est modifié comme suit :

Inchangé

Article 5.16 : L'article 16-1-a du titre VI est modifié comme suit :

a. Respect de l'échéancier

L'échéancier prévisionnel des opérations ci-dessous listées est modifié comme suit :

Dérogations pour dépassement du délai d'engagement arrêté par le règlement comptable et financier de l'agence :

Intitulé opération	Maitre d'Ouvrage	Etape administrative concernée	Date limite du paiement suivant
Tripode	Rouen Habitat	dépôt DAS modificative avec acompte de solde	30 juin 2014
Déconstruction Jules Adeline	Rouen Habitat	Dépôt DAS initiale	31 octobre 2014
Construction Ilot 2 (81 PLUS et 30 PLAI)	Rouen Habitat	Dépôt DAS initiale	31 mars 2014
Hors site Avenue Jean Rondeaux (28 PLUS, 11 PLAI)	Rouen Habitat	Dépôt DAS initiale	31 mars 2014
Résidentialisation Banane	Rouen Habitat	Dépôt DAS initiale	30 juin 2014
Aménagement suite démolition des lods secteur IBS	Ville de Rouen	Dépôt DAS initiale	30 juin 2014
Aménagement secteur Le Verrier Newton	RSA	Dépôt DAS initiale	30 juin 2014

Par ailleurs, conformément au règlement comptable et financier de l'Agence, toute opération non engagée, dans un délai de deux ans par rapport à l'échéancier prévisionnel et au plus tard à la date limite pour l'ensemble des demandes du premier acompte, est, pour ce qui concerne les engagements de l'Agence, après alerte préalable du porteur de projet et du maître d'ouvrage concerné, susceptible d'être désaffectée dans les conditions fixées au 16-2.

L'article 16-2 du titre VI « Procédures mises en œuvre et suites données » est modifié comme suit :
Inchangé

Article 6 : Date d'effet et mesure d'ordre

Le présent avenant prend effet à compter de la date apposée ci-après par le dernier signataire.

Les clauses de la convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées et applicables.

PROJET

Article 7 : Annexes

Annexe 1 : Tableau financier de l'avenant

Le code couleur du tableau financier est le suivant :

- ligne rouge : opération modifiée
- ligne verte : opération supprimée
- ligne bleue : opération nouvelle

Annexe 2 : Plan d'aménagement des secteurs Rameau 2 et 3 (secteur des Lods IBS)

Annexe 3- FAT Aménagement suite démolition des lods secteur IBS

Le présent avenant est établi en 20 exemplaires originaux,

PROJET

Signé à Paris le

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	L'Etat Représenté par Monsieur MACCIONI, Préfet de la région Haute Normandie, Préfet de la Seine Maritime	Le Président de la Région de Haute Normandie
Le Porteur du Projet, Maire de Rouen	Le Président du Département de Seine Maritime	Le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
Le Directeur Général de L'OPAC Habitat 76	Le Directeur Général de l'OPAC Rouen Habitat	Le Directeur Général de la SA HLM Immobilière Basse Seine
Le Directeur Général de la SA HLM Plaine Normande	Le Président du Directoire de la SA HLM Logiseine	Le Directeur Général de Rouen Seine Aménagement
Le Directeur de l'Agence de Normandie ICADE PROMOTION LOGEMENT	Le Président directeur général de la SA HLM LOGEAL	SCCV Rouen Rive Gauche
NEXITY Apollonia	NEXITY Georges V	Le Président de l'association Interm'Aide Emploi

Le Président de l'Association Foncière Logement	Le Président du GIP/GPV de Rouen	NACARAT
CFA Rouen Hockey Elite		

PROJET

Annexe 1 : Tableau financier de l'avenant

PROJET

PROJET

PROJET